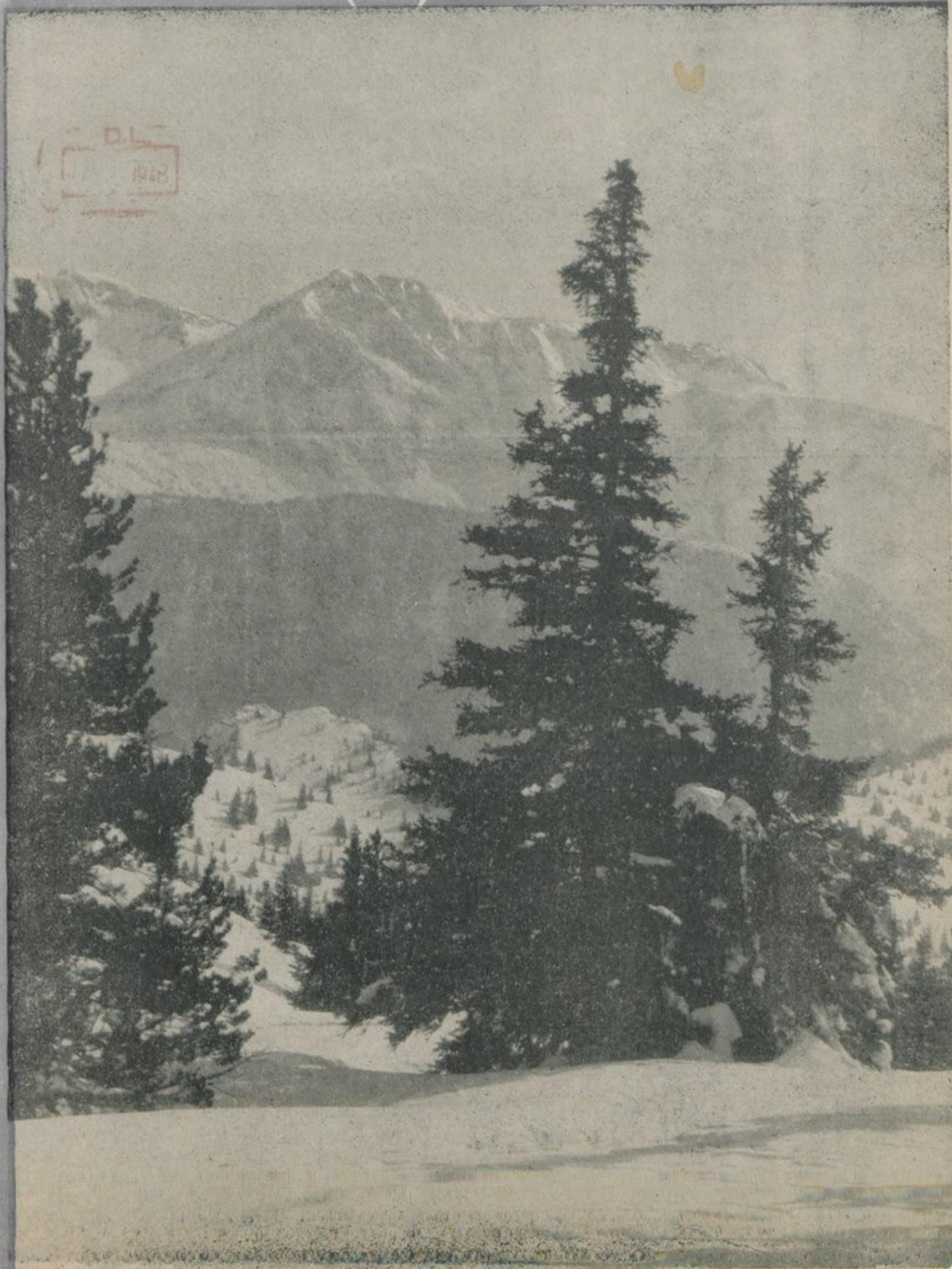


# LE PIONNIER DU VERCORS

ORGANE DE L'AMICALE DES PIONNIERS DU VERCORS

N° 11-12 - Année 1947

A nos amis,  
à tous les  
Pionniers  
et Anciens  
Combattants  
Volontaires  
du Vercors,  
à leurs  
familles  
"BONNE  
ANNÉE"



(PHOTO-PRESSE)

# Le PIONNIER du VERCORS

DIRECTION et ADMINISTRATION : 1, Rue de la Liberté, GRENOBLE

Téléph. 50.19

C. C. P. 2.127.15 Lyon

## Nouvel AN

A la Libération nous pensions qu'au fur et à mesure que les mois s'écouleraient, une amélioration sensible apporterait dans nos foyers le bien-être, fruit de la liberté pour laquelle nous nous étions battus.

Les années se succèdent et ce bien-être, non seulement ne se montre pas, mais nous avons au contraire l'impression que chaque jour qui s'écoule nous rapproche un peu plus de la grande catastrophe dans laquelle le pays risque de sombrer en engloutissant, pour plusieurs générations peut-être, le bien-être et la liberté.

Certes, il ne faut pas méconnaître l'importance et les difficultés des tâches à accomplir, mais il ne faut pas se cacher non plus que pour les accomplir, l'union de tous les Français se révèle tous les jours de plus en plus indispensable.

L'Amicale des Pionniers et des Combattants Volontaires du Vercors est restée un exemple d'union ; malgré quelques tentatives de division qu'elle eut à subir pas une fissure ne s'est produite dans ses rangs au cours de l'année écoulée.

Au seuil de l'année 1948, elle déclare à nouveau qu'elle veut absolument rester fidèle à la mémoire de ses morts et qu'en conséquence elle ne variera pas dans la ligne de conduite qu'elle s'est imposée et qui peut se traduire par cette phrase : « La France par dessus tout ».

Elle se place au-dessus des partis politiques en bons rapports avec tous mais avec une indépendance absolue. Elle accepte que dans ses réunions les camarades abordent n'importe quel sujet, qu'ils s'expriment librement sans aucune réticence et que, sans calcul partisan, ils aillent jusqu'au fond de leur pensée.

Malgré la grande désillusion qui pèse aujourd'hui sur notre pays, par respect pour nos morts, nous n'avons pas le droit de nous décourager.

A l'occasion de la nouvelle année, le Bureau Central forme donc des vœux pour que notre Amicale puisse encore, en 1948, grâce aux concours dévoués de ses membres, rendre autant de services que par le passé et soulager autant de misères.

A tous les camarades Pionniers il dit bonne année, bonne santé pour vous et les vôtres.

E. CLEMENT.

# Aux MORTS du VERCORS

Je suis tout seul chez moi, en ce jour de novembre ;  
La nuit vient doucement, au calme de ma chambre  
Tout naturellement ma pensée prend son vol,  
Et se remplit de ceux qui dorment sous le sol  
De la Patrie meurtrie par tant d'horribles guerres.  
Combien sont-ils, tous ceux qui vivaient gais, naguère,  
Souriant à la Vie, forts d'entière Espérance !  
Combattants de quatorze aux pantalons garance,  
Puis de bleu horizon, et de kaki enfin...  
Reposant à jamais dans les plaines sans fin,  
Dans les prés, dans les bois, dans la forêt profonde...?

Mais un clair souvenir prend mon cœur et l'inonde  
En un appel puissant, comme le son du Cor  
du Paladin Roland...

Eux seuls !

CEUX DU VERCORS ! !

Car vous êtes Premiers au seuil de la pensée ;  
Comme nous, par destin, votre vie a poussé  
Dans ce coin de Pays orgueil de notre France,  
D'où bien longtemps, déjà, partit la Délivrance !  
Nous vous avons connus... ; suivant les mêmes grèves  
Nos barques s'en allaient, aux flancs chargés de rêves  
Tout emplies de bonheur, riant à l'avenir...

Vous avez tout quitté, sans crainte, sans fournir  
A votre âme un objet de plainte ou de détresse,  
Tout à l'appel des Chefs, Tout à l'immense ivresse  
de servir la Patrie, laissant tout derrière vous !  
Parfois deux, Père et Fils, ensemble au rendez-vous ! !  
Et calmes, les yeux secs, déjà héros stoïques,  
Vous entriez vivants dans l'Histoire, Héroïques...

Qui nous dira vos faits, vos maux, vos âpres luttes ?  
Vous qui même souvent n'aviez pas de cahutes  
Pour sommeiller un peu ! qui dormiez en pleins bois,  
Traqués comme des loups, et toujours aux abois !  
Et n'ayant même pas, comme ceux de la Sambre,  
Un sac pour oreiller !... le froid mordait vos membres !  
Mangeant quand vous pouviez, votre ventre était creux...  
Déjà pour tout cela, vous surpassiez les Preux  
Dont nous avons appris les Gestes, étant enfants...

Pour vous pas de repos, pas de clairs olifants  
Pour vous encourager et soutenir vos armes...  
Mais la veille sans cesse au milieu des alarmes...  
La nuit, quand vous étiez à l'orée des sapins,  
Votre regard suivait nos horizons alpins...  
Vous pouviez voir parfois étoiles reflétées,  
Les Lumières d'en bas, comme en perles jetées ;  
Votre cœur était là... vous devinez sans peine  
Le foyer réuni, la douce Maison pleine,  
Sauf une place vide... mais encore et toujours  
A tous moments, partout, en quelque heure des jours  
Vous étiez avec eux, et remplissiez leurs âmes...  
Aux portes du repos, jusqu'aux ultimes flammes  
C'est à vous qu'on pensait avant de s'endormir !

Mais votre sort était de ne plus revenir...

Un pan de la Victoire a tenu dans vos mains,  
Grâce à vous, nous aurons de meilleurs lendemains ;  
Souvenons-nous toujours que votre Vie entière  
Fut donnée au Pays, pour que plus de Lumière  
Brille en un Avenir plus Heureux que jadis !

Nous vous aimons... dormez en Paix... De Profundis !

Marcel MATHIEU.

## POUR LE MEMORIAL DU VERCORS

Le 27 juillet nous avons l'immense satisfaction d'inaugurer le premier des deux importants cimetières du Vercors dans lequel reposeront désormais beaucoup de nos camarades de combat.

Le Comité du Mémorial avait commencé sa campagne de souscriptions le 13 juin 1946 et avait décidé de réaliser en premier le cimetière de Saint-Nizier, plus facile d'accès que celui de Vassieux qu'il devrait entraîner par la suite.

En seize mois, nous avons recueilli plus de 1.500.000 francs, mais actuellement notre situation financière ne permet pas encore d'envisager l'aménagement du cimetière de Vassieux. Il reste quelques frais à couvrir pour celui de Saint-Nizier. Et pourtant, nous voulons à tout prix tenir nos engagements vis-à-vis de nos morts et vis-à-vis de leurs familles. Nous voudrions que le cimetière de Vassieux soit terminé et inauguré en juillet 1948. Après nous penserons au Mémorial proprement dit, sur lequel seront gravés tous les noms des combattants du Vercors tombés pour la Libération de la France.

C'est pourquoi nous lançons un appel vibrant aux Pionniers et Combattants volontaires du Vercors ainsi qu'à tous nos amis afin qu'ils nous aident, chacun dans leur région, à intensifier notre campagne et qu'ils s'activent à recueillir le maximum de souscriptions. Certains nous ont déjà aidés avec un zèle que nous ne saurions trop complimenter, mais beaucoup n'ont encore rien fait.

Que dans chacune de nos sections l'on se mette courageusement au travail ; que l'on prenne des initiatives ; que l'on organise des fêtes, que l'on provoque des actes de générosité.

Nos morts, eux, ont tout donné ; ils ne nous pardonneraient pas de les oublier. En les honorant, en perpétuant à jamais la grandeur de leur sacrifice, nous montrerons que la fraternité Vercors n'est pas un vain mot et nous ferons vraiment de nos chères montagnes un pôle d'attraction au milieu d'un monde bouleversé.

Cdt Pierre TANANT.  
Secrétaire régional  
du Comité du Mémorial.

P. S. — Le Comité dispose de listes de souscription, de prospectus, de vignettes, d'insignes, de cartes postales (1), de livres (2) qui peuvent aider les camarades qui voudront bien se lancer dans l'action. Les commandes doivent être adressées au Commandant Tanant, S.M.P., Quartier Hoche, Grenoble.

(1) Prix de la carte, 10 fr.

(2) Prix du livre, 190 fr.

## Toussaint

Chaque année, le début de novembre ramène, avec la chute des feuilles, nos pensées vers les camarades qu'on nous ont quittés, spécialement vers ceux qui, moins heureux que nous, dorment leur dernier sommeil dans un coin de ce sol français redevenu, grâce à eux, la terre de liberté qu'elle n'eut jamais dû cesser d'être, sans avoir pu voir se lever l'aube radieuse de la Libération.

Que de pensées nous assiègent en ces heures douloureuses : chagrin d'avoir perdu des frères d'armes estimés et aimés, admiration pour la grandeur de leur héroïsme et de leur sacrifice, remords, enfin, de n'avoir pas réussi, nous qui avons eu le privilège de leur survivre, à leur créer une France, telle qu'ils l'auraient voulu.

C'est la synthèse de ces pensées qui meublait l'esprit de nos camarades en cette matinée du 2 novembre, alors que le car les amenait au Cimetière de Saint-Nizier, où devait se dérouler une cérémonie toute intime.

L'atmosphère était d'une limpidité admirable, et derrière les sommets de Chartreuse et de Belledonne saupoudrés des premières neiges, le Mont-Blanc semblait contempler la scène de sa masse imposante ; les tons des forêts environnantes avaient une chaleur et une richesse de coloris dignes de charmer les plus habiles pinceaux, tandis que par dessus tout s'épandait une lumière douce et délicate, comme on n'en rencontre qu'en automne.

Une centaine de personnes, pour la plupart parents des victimes dont on commémorait ce jour-là la mémoire, se groupait dans l'enceinte du Cimetière. Des délégations des Pionniers de St-Nizier, Villard-de-Lans, Fontaine et Grenoble, de l'Hirondelle (Amicale des Anciens du 6<sup>e</sup> B. C. A.), étaient venues montrer aux familles que, pour beaucoup, le souvenir des moments tragiques de 1944 n'est pas encore oublié.

10 h. 30. Un bref commandement fige au « Garde à vous » la section de Tirailleurs qui rend les honneurs, puis, tandis que les clairons retentissent, les trois couleurs s'élèvent lentement vers le ciel.

Notre camarade Brisac exprime alors, en quelques mots, les sentiments qui animent en ce jour

de souvenir, quiconque possède l'esprit Pionnier, et fait appel aux sentiments d'union qui doivent faire notre force.

Enfin, après le traditionnel dépôt de gerbes, c'est la sonnerie « Aux Morts », suivie d'une minute de silence qui, dans la simplicité de ce petit cimetière de montagne, dans le décor grandiose qui nous entoure, prend un caractère éminemment émouvant.

Après une visite au cimetière, où chacun peut se rendre compte de l'état d'entretien parfait de chaque tombe, c'est le retour vers cars et voitures qui ramènent chacun au bercail.

Une seule ombre au tableau de cette journée : si les délégations invitées avaient répondu avec un tel empressement aux sollicitations des organisateurs, il n'en fut pas de même, malheureusement, de nos camarades Pionniers, dont la participation fut par trop réduite, même en tenant compte de ce que les fêtes de la Toussaint entraînaient, au dehors de leurs lieux habituels, un grand nombre de camarades ; il semble cependant qu'avec un peu de bonne volonté, il eût dû être possible d'amener à St-Nizier des représentations plus importantes.

Les Pionniers deviendraient-ils oublieux ? Il faut bien espérer que non, et que les prochaines manifestations prouveront mieux que tous les discours que les Pionniers, fiers de leurs traditions, savent maintenir leur grand passé.

## PHOTOGRAPHIES SUR LE VERCORS

Faites parvenir à la Permanence, 1, rue de la Liberté, Grenoble, toutes photos intéressantes sur le Vercors.

Si vous ne voulez pas vous démunir de la pellicule, faite tirer l'épreuve et envoyez là. Le prix vous en sera remboursé. Notez celui-ci au dos de la photo, ainsi que tous renseignements utiles sur la photographie.

## AUX MORTS DE MALLEVAL

Un monument immortalise désormais le sacrifice des maquisards du camp de Malleval, massacrés le 29 novembre 1944, dans un combat inégal et désespéré.

Le dimanche 9 novembre eurent lieu les cérémonies relatives à l'inauguration du Monument. L'office religieux fut célébré le matin à Cognin.

A 15 heures à Malleval eut lieu l'inauguration, en présence des personnalités civiles, militaires et religieuses et de la plupart des familles des victimes et des anciens du camp. Le Commandant Tanant et notre camarade Guillet représentaient le Vercors.

## A ST-QUENTIN-SUR-ISÈRE

Le 11 novembre après-midi, en présence de la Section des Pionniers de Saint-Quentin, et de la population, le commandant Tanant a remis la Croix de Guerre à notre camarade Brotel.

Croix de Guerre bien méritée. Brotel, bien que père de 5 enfants s'exposa pour sauver la vie à de nombreux combattants au cours de la bataille du Vercors en réussissant à plusieurs reprises à les transporter en barque de l'autre côté de l'Isère dans des circonstances extrêmement périlleuses.

## UN MONUMENT AUX MORTS DE RENCUREL

Rencurel inaugurerait le 11 novembre un monument aux Morts des deux guerres 14-18 et 39-45.

Parmi les combattants tombés au Champ d'honneur figuraient huit enfants du pays tués dans les combats du Vercors.

Le Vercors était représenté par le commandant Tanant et le capitaine Brisac qui prirent la parole.

Des décorations furent remises aux familles des victimes.

# A la RÉUNION du BUREAU CENTRAL de l'AMICALE

Samedi 15 Novembre 1947

Etaient présents :

CHAVANT, LONG, CUMINAL, Madame TRIBOULET, PIRON, BRUN, MALOSSANE, DEMEURE, ULLMANN, BRISAC, DREVEYON, BAUDRY.

## I. — FIXATION DE LA DATE DU CONGRÈS.

Après discussion, les membres présents décident à l'unanimité que le Congrès se tiendra à Pont-en-Royans, le dimanche 31 mars 1948.

## II. — AFFAIRE VERCORS.

Chavant demande si quelqu'un n'a rien à dire.

Malossane fait savoir qu'il a été récemment interrogé par deux journalistes en quête de renseignements.

Ullmann expose l'affaire :

Ullmann propose que l'Amicale, formée de Pionniers et de Combattants qui ignorent ce qui s'est passé à Alger, ne prenne pas part aux débats.

Masson estime que l'argumentation de Grenier est trop serrée pour qu'il n'y ait pas de réponse.

Ullmann lui fait remarquer qu'à l'argumentation de Grenier, Soustelle a répondu par une argumentation aussi serrée.

Chavant dit que son premier mouvement, à la suite de la récente lecture d'un journal régional, fut de répondre avec rudesse. Puis, après réflexions, constatant que les journalistes s'efforçaient surtout d'obtenir des renseignements pour alimenter la polémique, il a décidé de s'abstenir.

Il fait ensuite le récit de ses différentes entrevues avec les uns et les autres à Alger et il dit pour quelles raisons à son avis l'Etat-Major, était disposé à accorder au Vercors toute l'aide possible.

Il pourrait évidemment faire plusieurs mises au point, mais il préfère s'abstenir, car il a la conviction que les uns et les autres, dans leurs articles, ne reproduiront que les passages favorables à leurs causes en s'abstenant de faire paraître un tout, seul capable de donner une idée exacte de la vérité.

Malossane, après avoir fait remarquer que les articles récemment parus avaient jeté le trouble dans les familles des victimes et ravivé les douleurs, demande que les Pionniers publient une déclaration.

Boiron et Long appuient la proposition de Malossane. Celui-ci aimerait d'ailleurs avoir une réponse nette aux deux questions suivantes :

1° Est-il exact que nous manquions d'armes au Vercors ?

2° La protection aérienne pouvait-elle nous être accordée et comment ?

Brisac est d'avis de ne pas s'engager dans des discussions techniques pour lesquelles nous sommes plus ou moins qualifiés. Cela entraînerait des discussions qui n'en finiraient plus, sans rien trancher d'ailleurs, car chacun serait convaincu d'avoir les meilleurs arguments.

Il estime toutefois que l'Amicale ne doit pas rester muette et qu'elle doit marquer sa réprobation à l'égard d'une campagne de presse déclenchée trop

tard et uniquement pour des fins politiques.

Cuminal est de cet avis et il demande que la déclaration soit rédigée séance tenante afin que tous les membres du Bureau Central en soient solidement responsables.

A l'unanimité le Bureau Central décide que la motion suivante sera portée à la connaissance de tous les Pionniers par la voie du bulletin et à celle du public par les journaux régionaux.

« Le Bureau Central des Pionniers et des Combattants Volontaires du Vercors, réuni à Grenoble, le samedi 15 novembre 1947, sous la présidence de M. Chavant, dit Clément, après avoir pris connaissance des différents articles parus dans les hebdomadaires parisiens et dans la presse régionale, considérant que la campagne récemment déclenchée à propos du Vercors, revêt un caractère nettement politique.

« 1° Regrette que de tels incidents n'aient pas été provoqués au moment où a été votée à l'unanimité la loi affirmant que le Général de Gaulle avait bien mérité de la Patrie.

« 2° Rappelle :

« a) Que l'action des combattants du Vercors a joué un rôle important dans la Bataille de France puisqu'elle a permis de fixer pendant plus de six semaines des forces ennemies évaluées à 30.000 hommes qui n'ont pu se trouver aux moments décisifs soit en Normandie, soit en Méditerranée.

« b) Que le Général Kœnig a rendu un éclatant hommage à leur sacrifice en adressant, le 29 juillet 1944, le télégramme N° 259 ainsi conçu : LES FORCES DE LA RESISTANCE EN VERCORS, EN FIXANT D'IMPORTANTES EFFECTIFS ALLEMANDS, ONT RENDU D'IMMENSES SERVICES A LA BATAILLE DE FRANCE EN COURS.

« 3° Décide à l'unanimité de ne pas prendre part à une polémique qui ne peut que souiller la mémoire des combattants du Vercors morts au Champ d'Honneur et jeter le trouble dans l'esprit des familles de ces héros ».

## III. — MODIFICATION DES STATUS.

Boiron demande que les fils de Pionniers soient autorisés, après la mort de leur père, à faire partie de l'Amicale.

Cuminal dit que la Section de Romans désire aussi proposer des modifications aux statuts.

Après discussion, il est décidé que toutes les sections enverront, pour le 20 décembre 1947, leur propositions de modifications de statuts. Ces propositions seront étudiées par la Commission spéciale qui en fera un projet. Ce projet sera ensuite adressé à toutes les sections, un mois avant le Congrès.

## IV. — UNION DEPARTEMENTALE DE LA RESISTANCE. — PROJET DE FUSION.

Chavant fait le point de la situation et lit le memorandum adressé à toutes les Organisations par les F.T.P.F.

Cuminal dit que la fusion souhaitable devrait être précédée d'une épuration dans les organisations, épuration sincère qui permettrait de réduire considérablement des effectifs déclarés par certaines Associations. Il est en mesure de citer à Romans de nombreux cas particuliers de résistants d'après la Libération qui ont pourtant été admis, en pleine connaissance de cause, dans une Organisation de Résistance.

Après discussion, les membres présents décident à l'unanimité de faire confiance aux représentants actuels pour défendre la position Vercors qui se résume ainsi :

1° Continuer d'interdire la politique au sein de l'Amicale.

2° Maintenir les contacts par l'Union Départementale avec toutes les Organisations de Résistance dans l'intention d'améliorer les relations et de traiter en commun les questions relatives à la Résistance.

3° Ne pas adhérer à une Organisation unique dont la constitution, étant donné les circonstances actuelles et les conditions dans lesquelles elle est proposée, provoquerait sûrement la formation de deux blocs résistants hostiles.

## V. — FILM VERCORS.

Un film sur la Résistance en Vercors a été tournée en juin, juillet et août 1944 sur le plateau et dans les régions avoisinantes. Ce film intéressait uniquement les F. F. I. du Vercors.

Les opérateurs et les détenteurs du film, malgré les engagements verbaux donnés à plusieurs reprises, en ont fait une affaire commerciale et à tendance politique.

Ce film a été présenté récemment au gala organisé par la section parisienne.

La question est de savoir si l'Amicale doit demander son interdiction ou en accepter la projection sur les écrans publics à condition de participer au bénéfice.

Ullmann déclare que cette promesse de participation aux bénéfices à toutes chances d'être un leurre. Il dit également dans quelles conditions la projection de ce film peut être interdite ou considérablement retardée, les auteurs volontaires ou involontaires qui y figurent peuvent exiger, étant donné la tendance nouvelle du film, la suppression de la partie qui les concerne.

Long, Cuminal, Piron, Madame Triboulet et Boiron, insistent particulièrement sur le côté moral de l'affaire. Ils demandent que ce film pris au Vercors, où les combattants n'étaient ni communistes, ni socialistes, ni gaullistes, mais simplement des patriotes épris de Liberté, ne serve pas aujourd'hui à la propagande d'un parti politique.

Le Président et les autres membres sont du même avis, mais ils voudraient bien trouver un compromis qui rendrait possible la projection du film et la perception d'un substantiel bénéfice au profit de nos orphelins.

Ullmann propose un compromis.

1° Demander la suppression de tou-

## A LA RÉUNION DU BUREAU CENTRAL DE L'AMICALE (Suite)

tes les parties à caractère tendancieux.  
2° Après réalisation de cette première condition, demander une somme globale forfaitaire.

Il demande que le Bureau Central fasse confiance à une délégation composée de Pionniers de Paris et d'un des membres d'une autre section, présent au Bureau Central de ce jour pour traiter l'affaire.

Les membres de la Section de Paris appartiendront à des formations politiques adverses.

Chavant demande que la proposition faite par Ullmann soit acceptée.

Elle est acceptée à l'unanimité par le Bureau Central.

### VI. — COLONIE DE VACANCES.

Baudry fait l'exposé d'un projet de Colonie de Vacances à organiser par les Pionniers eux-mêmes.

La réalisation de ce projet permettrait le séjour de 70 à 80 garçons pendant un mois et demi et celui d'un même nombre de filles, pour une même durée, dans une colonie située à environ 600 mètres d'altitude.

Il en coûterait à l'Amicale aux taux actuels des vivres et compte tenu des sommes versées par les Caisses diverses et par les familles, une somme de 100 à 150.000 francs.

Pour ne pas grever trop lourdement un budget déjà bien chargé Baudry propose l'organisation d'une importante tombola à laquelle tous les Pionniers apporteraient leur concours.

A l'unanimité, les membres du Bureau Central acceptent les propositions qui viennent de leur être présentées.

La Section de Romans demande que soit, en outre, organisée une Colonie de camping pour les enfants de Pionniers âgés de plus de 14 ans qui pourraient ainsi, pendant la durée de leurs congés payés, bénéficier d'un séjour au grand air.

Malheureusement, les caisses d'allocations familiales, dans ce cas, n'effectuent pas de versement.

Cette proposition, étant donné son caractère très intéressant, est quand même retenue, à charge pour la section de Romans de fournir un projet détaillé.

### VII. — QUESTIONS DIVERSES.

Boiron signale que la section de St-Nazaire n'a pas reçu les 2.500 frs alloués par le dernier Congrès, pour l'entretien des tombes de St-Nazaire.

Le Président répond qu'il s'agit d'une simple omission à laquelle le Trésorier remédiera sans délai.

Malossane propose que tous les Maires du Département de la Drôme, soient sollicités pour le versement d'une subvention destinée à l'aménagement du cimetière de Vassieux.

Il est convenu qu'il s'entendra avec le Commandant Tanant et le Secrétaire du Bureau Central pour la mise à exécution.

Boiron déclare que les membres de la Section de St-Nazaire s'estiment lésés et négligés par rapport à ceux des Sections de l'Isère.

Chavant lui demande des précisions, des exemples.

Boiron, qui ne peut les fournir, promet d'apporter prochainement les précisions nécessaires à l'appui de sa réclamation de ce jour.

La séance est levée à 18 heures.

## POUR L'HISTOIRE DU VERCORS

**Afin que soient réunis  
les éléments nécessaires à une histoire authentique du Vercors,  
rassemblez vos notes  
et vos souvenirs et  
faites les parvenir sans  
tarder à la Permanence,  
1, Rue de la Liberté,  
Grenoble.**

## A PROPOS DE "L'affaire VERCORS"

Nous invitons nos camarades Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors de lire attentivement le procès-verbal de la séance du Bureau Central et la motion votée à l'unanimité au sujet de « l'affaire Vercors » qui entretient une polémique de presse.

Malgré la demande qui en a été faite à tous les journaux, notre motion n'a pas été publiée dans tous.

Certains ont prétendu que nous désapprouvions une campagne faite par un parti politique. D'autres, qui n'ont pas cru devoir publier la motion, nous ont accusés d'avoir agi sous l'influence de pressions extérieures.

Tout cela était prévu. Il est facile de tronquer un texte, de prêter à un auteur des intentions qu'il n'a jamais eues.

Notre motion ne vise pas la presse d'un parti politique plutôt que celle d'un autre. Elle désapprouve simplement ceux qui ont entrepris à propos du Vercors, une campagne politique inopportune.

On nous demande dans cette affaire de prendre position en fa-

veur de l'un ou de l'autre. Cela, nous ne le voulons pas.

Nous ne le voulons pas, car notre Amicale est composée d'amis et de camarades qui ont lutté pour le même idéal de patriotisme et de liberté et qui, aujourd'hui, quelle que soit leur appartenance politique, gardent assez de bon sens et de sang froid pour résister aux plus fâcheux entraînement et rester unis, quoi qu'il arrive.

Quand on a vécu en communion la dure vie des camps, quand, au milieu de l'indifférence de la majorité et de l'hostilité d'un certain nombre, on a mené l'impitoyable combat des maquis, il doit rester et il reste des liens qu'il apparaît odieux de briser.

Pionniers du Vercors, Combattants du Vercors, restez fidèles à votre Amicale, à vos amis et à vos camarades des mauvais jours.

L'union des anciens combattants du Vercors, scellée par le sang de 800 des leurs est un édifice qu'ils ne se résoudre pas à disloquer inconsidérément.

## INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE L'OISANS

Le 11 novembre dernier, nos camarades des maquis de l'Oisans ont inauguré le magnifique monument élevé à la mémoire de leurs morts.

Ce monument édifié à l'Infernet, dans le cadre grandiose des montagnes de l'Oisans, rappelle à tous le sacrifice de ces résistants qui n'ont jamais voulu désespérer. Une foule nombreuse de parents et d'amis venus de toute la France se pressait autour des organisateurs. Plusieurs discours furent prononcés évoquant les souvenirs douloureux de la Libération et le sacrifice des disparus qui sont aujourd'hui à l'honneur.

Émouvante fut la remise des décorations aux parents des victimes de ce drame.

Le défilé d'une compagnie et de la musique du 4<sup>e</sup> Génie clôtura cette émouvante cérémonie à laquelle l'Amicale avait envoyé une délégation avec le fanion de la Section de Grenoble.

**Prochain Congrès de l'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors le 31 MARS 1948, à PONT-en-ROYANS.**

# LA RESISTANCE DANS LE VERCORS

## — AU MAQUIS AVEC LE CAMP 11

Le Camp n° 6 de l'A. S. Vercors, fut fondé par MM. Malossane et Berthet de St-Jean-en-Royans, aidés par un conseil d'administration de personnes St-Jeannaises.

En février 1943, quelques éléments dont Paul Adam, François-Charles Metringue, Pierre Blanc, Horteil, furent dirigés vers un camp déguisé en exploitation forestière à Laragnole, montagne de Musan. Ces premiers maquisards devaient attendre là la formation du C. 6.

Début mars, Raison et François Gilbert de St-Jean-en-Royans, furent envoyés à Vassieux avec mission de trouver et d'aménager, quelque part dans la nature, une habitation pouvant servir de camp et d'abri à une trentaine d'habitants. La baraque, en l'occurrence, une bergerie, fut découverte au Col de Lachau à 800 mètres environ de la route et de la maison forestière.

Quatre jours après l'arrivée de Raison et de François, débarquèrent, amenés par « Marseille » qui les avait camouflés depuis quelques temps, trois « maquisards ». Puis, plus tard (une quinzaine environ) ceux de Laragnole rejoignirent le Col de Lachau. En mai, le camp se trouvait au complet avec une trentaine de jeunes, recrutés un peu partout par l'organisation « d'en bas » et envoyé par Malossane. Parmi ceux-ci, comp'ons Monnet, dit Fric, qui composa au Col de Lachau la chanson du C. 6 apprise par tous.

La vie au Col de Lachau fut sans histoire jusqu'au 13 septembre 1943, date à laquelle un accrochage avec des Italiens à Jossoux, obligea le camp à déménager vers St-Jean, La Rochette, puis vers Léonnel. Le 13 septembre 1943 coûta ses deux premiers morts au C. 6.

Le 12 novembre, le C. 6 quittant la vallée de Léonnel, alla occuper le Monastère de l'Esparron, vers le Percy. Le C. 8 qui cantonnait à Vassieux, vers les Granges « au Priaron » finit par le rejoindre et la fusion de ces deux unités donna le C. 11. Grange prit le commandement du C. 11 (il commandait le C. 6 depuis le 14 septembre 1943) et Perrier, chef du C. 8, devint son adjoint. Le C. 11 eut pour officiers, di-

sons plutôt comme chefs de semaine : Paul Adam, Jean Garnier (Gorille) et Jean Marin (Le Pape).

A l'Esparron, c'était la vie de château, interrompue seulement par quelques « sorties » ou des coups de mains.

Le 3 février 1944, le Monastère qui abritait une quarantaine de « maquisards » fut attaqué par 700 boches disposant de moyens considérables : armes légères automatiques, mortiers, fusées éclairantes. Au jour, le matin, le Monastère était cerné. Les hommes du C. 11 ne durent leur salut qu'à leurs grandes qualités d'alpinistes éprouvés. Bilan : chez nous, 3 morts et 4 blessés, chez les boches, 1 mort.

Ce fut une dure épreuve pour tous que les pérégrinations du C. 11, dans la neige et par mont's et par vauz, avec la hantise d'être encore poursuivis et traqués.

Chemin de repli : montagne du Diois, Aimon et Tavel avec au moins 20 cantonnements différents occupés successivement à 3 ou 4 jours d'intervalle. Enfin : Béquerre, maison forestière.

Peu avant le verrouillage et en prévision précisément du recrutement, le C. 11 eut pour mission d'occuper le Col du Rousset. Et c'est là qu'il s'enfla jusqu'à son effectif de compagnie régulière soit 150 à 180 hommes. Sitôt le verrouillage décidé, le C. 11 devait garder non seulement le col proprement dit, mais encore les crêtes de Chirome et le Pas de Chabrinel. Grange était passé lieutenant, commandant de Cie, avec Perrier pour adjoint, Jean Garnier, Paul Adam et Jean Marin comme officiers. Les vieux maquisards prenaient alors les fonctions de sous-officier ou de caporal pour encadrer les nouvelles recrues qui arrivaient un peu de partout.

Avant l'investissement du Vercors, le C. 11 entraînait ses hommes. Quelques anciens militaires, dont Gorille et Le Pape (Jeunes St-Cyriens jusqu'en 1942), incuttaient à tous, les élémentaires notions militaires de combat, de parade, et de discipline.

Deux sections de notre camp participèrent à la bataille de St-Nizier de façon active et effective, et disons même glorieuse. En ef-

fet, ce premier choc devait nous coûter quelques blessés, et nous rapporter quelques citations. Aussitôt après une section du C. 11 devait tenir pendant une quinzaine de jours le Pas de la Sambue, sur Corrençon.

C'était autant de missions à remplir en dégarnissant les crêtes du Col du Rousset, par prélèvement sur nos effectifs.

Lorsque les S. S. aéroportés débarquèrent à Vassieux, une attaque fut projetée, à laquelle le C. 11 devait participer. L'ordre d'attaque fut donné par Grange aux sections des escadrons présents, et jonçant les premiers nos hommes parvinrent jusqu'aux abords immédiats de Vassieux, dans les plaines mêmes, où ils ne purent d'ailleurs tenir bien longtemps.

Le C. 13 de Roudet passait alors au C. 11 et il fallut à partir du 10 juillet, environ, élargir notre front jusqu'au Col de Vassieux.

Du 20 juillet au 23 juillet, le C. 11 eut à subir plusieurs attaques aériennes très fréquentes, à la bombe et à la mitrailleuse. Nos positions haut-perchées sur les crêtes nous ont permis de riposter avec les mitrailleuses lourdes 16 mm. 2. Le combat était devenu pour nous effectif. Un chasseur bombardier boche, fortement touché, devait s'abattre à Die. Nous encaissions, mais rendions coup pour coup.

Le 23 au soir, Grange se rendait à St-Agan, afin de prendre des ordres au P. C. Thivoliet. Le P. C. s'était replié à Loscence. Nous n'avions donc plus aucune liaison avec l'intérieur du plateau. L'ennemi était arrivé à Béquerre, venant du Pas de la Ville, avait forcé le Col de Vassieux et se trouvait sur les crêtes de Chirome, prenant nos positions à revers, d'autre part, la Vallée de Die était occupée, ainsi que Vassieux. C'est le 23, au soir, après des minutes angoissantes, que l'ordre de repli fut donné par Grange. Nous étions séparés de la section de Perrier qui gardait le Pas de Chabrinel, l'ennemi s'étant interposé entre eux et nous.

Après le rassemblement, la colonne comprenant 120 hommes prit le chemin de repli par les Evis jusqu'au Col Saint-Alexis.

Aucun ordre de dispersion n'avait permis à nos hommes de se débrouiller d'eux-mêmes. La consigne était de garder avec soi une arme et le plus de munitions possibles. Nous pensions être voués au sort de Sidi Brahim.

Au-dessus de Saint-Agnan, « au Soulier », la colonne se scinda : la première partie prit la direction de Pont-en-Royans, elle fut accrochée à La Rivière au lieu dit « Canard », coût 3 morts et quelques blessés. A la suite de cet accrochage elle se dispersa.

La seconde partit, une heure après, en direction de St-Jean-en-Royans, pour traverser sans encombre St-Agnan et La Chapelle désertées de tous combattants et habitants. Elle rejoignit les Gorges de la Lyonne, puis La Rochette, P. C. du Commandant Thivollet. Lors de l'attaque de ce P. C., le 30 juillet, le C. 11 perdit 2 hommes sauvagement assassinés par les nazis.

Le regroupement début août, s'effectua à la Beaume-St-Martin. Le C. 11, devenu le 3<sup>e</sup> escadron du 11<sup>e</sup> Cuir., prit part à la libération de Romans, en subit la contre-attaque, fut coupé en deux par les boches : coût 2 morts, eut la joie de reconquérir le terrain perdu en talonnant le boche qui quittait la ville.

Le C. 11, gardant toujours son unité et sa cohésion, continua la campagne si bien engagée.

Libération de Lyon : entré le premier, le 2 septembre au matin par l'avenue Gambetta.

Campagne des Vosges : Grange-la-Ville, Côte 701.

Campagne d'Alsace : Muté en bloc au B. M. 24.

#### QUELQUES COUPS DURS DU C. 11

13-9-43 : Attaque d'Italiens à Vassieux (2 morts).

2-4-44 : Attaque par les Allemands à l'Esparron, (2 morts).

Avril 44 : Attaque par la Milice. Perrier tente de gamonner Dagostini et Champetier de Ribes.

Juin 44 : Saint-Nizier.

Juillet 44 : Combats aériens au Col du Roussel. Attaque de Vassieux.

août 44 : Attaque à La Rochette par les Boches (2 morts).

25 août 44 : Attaque de convoi sur la route n° 7 vers Tain (18 camions allemands détruits).

28 août 44 : Libération de Romans.

2 septembre 44 : Libération de Lyon.

FRANÇOIS GILBERT.

## “Tête à Tête”

La bataille de Saint-Nizier atteignait son paroxysme ; c'était le 15 juin 1944.

Le chef d'un groupe « mitrailleuse » mande un de ses hommes à quelque cent mètres avec mission de plonger ses regards au delà d'un petit accident de terrain dont la proéminence pouvait abriter les noirs desseins de l'ennemi dont la pression s'accroissait sans cesse.

Immédiatement notre maquisard s'achemine vers l'objectif fixé non sans faire appel aux notions stratégiques que son chef lui a inculquées avec vigueur, spécialement en ce qui concerne le camouflage du « popotin » (il l'a passablement volumineux), et le silence qui, en l'occasion plus que jamais, est d'or. C'est sans doute dans la crainte de le rompre inopportunistement que le jeune guerrier met consciencieusement au cran d'arrêt sa « sten » dont on sait l'aptitude à partir sans commandement.

L'objectif va être atteint sans encombre, quand, oh ! surprise ! le maquisard se trouve brusquement face à face avec un boche qui opère en sens opposé et avec des intentions, à n'en pas douter, non moins contraires, la même marche d'approche.

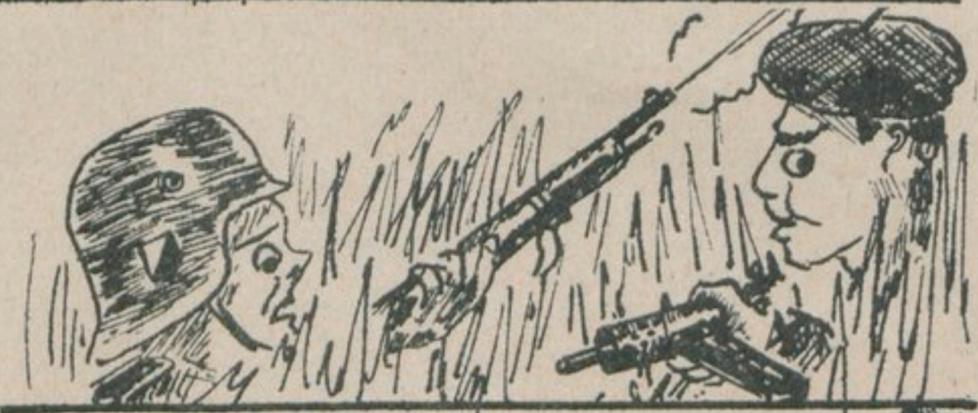
La scène qui se passe alors peut se résumer comme suit :

1<sup>er</sup> acte : ahurissement réciproque.

2<sup>e</sup> acte : feu de part et d'autre ; le fusil précipitamment ajusté du boche manque son but ; la mitrailleuse du maquisard, elle, ne pipe mot pour la bonne raison qu'elle est encore au cran d'arrêt.

3<sup>e</sup> acte : sur cet échange de politesse, et sans plus d'explications, les duellistes, d'un commun ensemble, se tournent prestement le dos et regagnent non moins prestement leur base de départ.

Conclusion : pour s'être fait peur, ils se sont fait peur.



## AU GALA DE PARIS

Retour de Paris où il venait d'assister au Gala de la section locale, un ami Pionnier est venu me trouver et m'a dit : Il faut, sur le prochain bulletin, mettre la phrase suivante :

« Charlotte ! ô ma nouvelle demeure ! »

Comme il refusait de me donner des explications et que cette phrase n'avait pour moi aucun sens, je l'ai regardé des pieds à la tête pour voir s'il n'était pas encore sous le coup des fortes émotions éprouvées à Paris. Et comme je voulais le fixer dans les yeux, il est parti, riant aux éclats, et criant : « Ceux qui étaient à Paris comprendront ».

Quant à moi, je comprends de moins en moins et je me demande maintenant si j'ai bien entendu la phrase.

Aussi, vais-je demander à ceux qui ont assisté au dernier gala de me dire si je dois écrire :

« Charlotte ! O ma nouvelle demeure ! » ou « Charlotte ! O ma nouvelle ! Demeure ! » ou encore « Charlotte ! O ma nouvelle ! Je meurs ! ».

Il paraît d'ailleurs que certains Pionniers, dont je tairai les noms, se conduisent très mal.

L'un d'eux qui, assez tard dans la soirée ou mieux assez tôt dans la matinée, s'était dirigé vers l'isoloir, ne revint pas.

Tel le beau lieutenant Philippe Montbatten, heureux époux de la future reine d'Angleterre, il fit des rêves sur le trône.

Hélas ! tout a une fin même les plus beaux rêves.

A l'ouverture de l'établissement, pris pour un malandrin, il fut empoigné et emmené au poste.

Il paraît qu'il eut beaucoup de peine à en sortir. Ses explications étaient assez embrouillées.

On reproche parfois aux jeunes qui ont fait le maquis d'avoir beaucoup de peine à se débarrasser de certaines habitudes d'action directe, de prompt justice et de trop franc parler.

Et les anciens alors ! Ils étaient quatre, dont une qui, après avoir clôturé la fête, s'en allaient dans les rues de Paris, parlant du bon temps et prêts encore à vendre chèrement leur peau contre les collabos, les milicos et les boches. Prêts encore à s'épater mutuellement par quelques grands coups dont on parlerait longtemps.

Avisant une simca, ils l'écrasèrent du regard avant de l'écraser de leur poids.

Puis décidèrent : « Nous en avons besoin ».

Le propriétaire, sans doute un noctambule qui se méfiait des autres noctambules, avait pris ses précautions en fermant sa voiture.

Une nouvelle décision fut prise séance tenante : « C'est un collabo ! on va le posséder ! » Sitôt dit, sitôt fait et nos quatre amis, dont une, soulevèrent la simca pour l'emporter. Devinez où ?

Dans le Hall d'un cinéma voisin.

L'opération n'étant pas menée avec toute la discrétion nécessaire, et pour cause, le propriétaire et la police intervinrent.

Il fallut s'expliquer au poste, sortir les pièces d'identité et les états de service.

Au premier coup d'œil, le Commissaire avait compris. D'ailleurs, un de nos amis, malgré sa bouche pâteuse, se faisait suffisamment entendre.

Et les quatre amis, dont une, qui sont aussi les nôtres, s'en retournèrent chez eux, obligés de constater qu'il y avait certes quelque chose de changé mais qu'on pouvait quand même s'expliquer encore avec des commissaires fins connaisseurs.

## COMMUNIQUÉ de la SECTION de GRENOBLE

Les mandats des membres du Conseil d'administration de la section arrivant à expiration à fin 1947, il sera procédé à de nouvelles élections.

Les camarades de la section candidats aux fonctions de membres du Conseil sont priés de se faire connaître au secrétaire Guillet, 10, place Victor-Hugo, avant le 4 Février 1948.

## SPORTS ET LOISIRS

Nous faisons appel à toutes les sections et principalement dans les sections à tous ceux qui s'intéressent aux sports et aux loisirs.

Il y a moyen d'organiser au sein des sections et surtout entre sections, des rencontres sportives amicales, des concours, des sorties, etc... C'est là un excellent moyen de multiplier les rencontres entre Pionniers tout en leur donnant un attrait.

Nous attendons des membres de l'Amicale comme des responsables des sections : idées, suggestions et propositions.

Adressez-les sans tarder au bureau, 1, rue de la Liberté, Grenoble.

## SOLIDARITÉ

A plusieurs occasions la preuve a été donnée que la solidarité Vercors n'était pas un vain mot. Il ne faut pas que avec le temps cette réalité perde de sa vigueur. Loin de nous relâcher accentuons nos efforts, nos initiatives pour alimenter la caisse de solidarité.

Organisez des fêtes dans vos localités dans le double but d'animer votre section et d'apporter une contribution à l'œuvre de solidarité de notre Amicale.

La caisse ne se remplira pas toute seule ; la commission de Solidarité ne peut vivre que par l'activité de tous. L'aide à ceux d'entre nous qui sont dans le besoin est, ne l'oublions pas, le premier but de notre Association, sa principale raison d'exister. Il est du devoir de tous de ne pas s'endormir.

Sections ! de l'initiative et un peu de dévouement !

## DEMANDE D'EMPLOI

Un de nos jeunes camarades mutilé de guerre (amputé du bras droit), marié et père d'une jeune enfant, cherche un emploi.

A tous points de vue, il est digne d'intérêt. Nous le recommandons chaleureusement car nous savons qu'il est sérieux, travailleur et parfaitement honnête. Il possède en outre une assez bonne instruction générale qu'il améliore sans cesse.

## NAISSANCE

Nous apprenons la naissance de Raymond Bouvier, fils de Tony Bouvier, membre des Corps Francs de Romans, et de Daniel Cros, fils de Lucien Cros, du 11<sup>e</sup> Cuirassiers.

Aux heureux parents, nos bien vives félicitations et l'assurance de notre amicale sympathie.

## DÉCÈS

La Section de Grenoble a eu la douleur de perdre l'un de ses camarades estimé : Massonat Henri, décédé à l'âge de 54 ans. Une délégation de la Section l'a conduit à sa dernière demeure. Nous prions la famille de recevoir nos condoléances sincères.

# A PROPOS DE L'AFFAIRE "YVES FARGE"

Scandale du vin, scandale du blé, de la viande, de la pomme de terre. On a pu lire deux articles de journaux sur ce chapitre :

Le premier concernait un scandale de la viande dans le Massif Central, l'article faisait ressortir qu'un des accusés qui avait fait l'objet d'une inculpation de la part des services de Yves Farge alors Ministre du Ravitaillement, avait été depuis relâché et bénéficiait d'un avancement.

Quant au second article, qui était un communiqué émanant du Gouvernement, il faisait savoir qu'aucun parlementaire n'était compromis dans le scandale. Nous voulons bien ; mais puisque le communiqué parle de scandale c'est qu'il y a eu scandale.

Il nous paraît opportun d'en parler aujourd'hui.

Monsieur Yves Farge est membre de l'Amicale des Pionniers et des Anciens Combattants du Vercors, il est convenable que l'affaire à laquelle il est mêlé et dont on parle, trouve ici un exposé succinct mais objectif.

Il y a quelque temps, nous avons été alertés sur l'affaire Farge-Malafosse. Tous les Pionniers connaissent M. Farge. Il est peut être nécessaire de rappeler que M. Malafosse était, avant l'arrivée de Yves Farge, haut fonctionnaire du Ravitaillement.

Farge ayant signalé qu'un scandale des vins allait éclater, M. Malafosse, dont le nom n'avait même pas été prononcé, a cru bon de se défendre, puis d'attaquer. Il s'ensuivit que Yves Farge fut traduit devant les Tribunaux. Le résultat figure ci-après.

Le Tribunal de première instance du département de la Seine se déclare compétent pour statuer sur la demande de M. Malafosse, contre M. Farge, Ministre du Ravitaillement, à l'occasion de déclarations faites par ce dernier dans sa conférence de presse du 20 septembre 1946.

Dit n'y avoir lieu de surseoir au jugement.

Dit que M. Farge a fait la preuve du désordre comptable du service rendant impossible le contrôle des fraudes possibles. M. Malafosse paraissant par là même présider à l'organisation des dites fraudes bien qu'il n'en ait pas profité, ni qu'il ne les ait pas voulues.

Dit en tout cas que M. Farge a été de bonne foi et a agi sans intention méchante contre M. Malafosse pour rassurer une opinion émue par une campagne de presse de plusieurs mois.

Dit n'y avoir lieu à application des articles 29, 32 et 33 de la loi du 29 juillet 1881.

Dit que M. Boreau reproduisant les déclarations de M. Farge a agi de bonne foi et sans intention méchante.

Relaxe MM. Farge et Boreau.

Déclare irrecevable les demandes de la partie civile à l'égard des deux défenseurs.

Condamne M. Malafosse aux dépens.

En bonne logique, M. Malafosse qui avait perdu son procès était reconnu coupable. En bonne logique, il devait être traduit à son tour devant les Tribunaux.

Ce qui est arrivé nous vous l'apprendrons en reproduisant ci-dessous l'article d'un journal de Lyon :

## LE PARQUET DE LA SEINE FAIT APPEL DU JUGEMENT RENDU DANS L'AFFAIRE YVES FARGE-MALAFOSSE

L'affaire Yves Farge-Malafosse vient de rebondir d'étonnante façon. N'apprend-on pas, et avec quelle stupéfaction, que le Parquet de la Seine vient de faire appel à minima à la suite du jugement de la 17<sup>e</sup> Chambre du Tribunal Correctionnel de la Seine qui, déboutant M. Malafosse de sa demande de poursuite en diffamation, donnait raison à M. Yves Farge ?

M<sup>r</sup> Blumel, avocat de l'ancien Ministre du Ravitaillement, fait remarquer que c'est là un acte normal, car, si le Parquet a le droit de faire appel dans les affaires entre parties comme dans les autres, il est pratique constante, en matière de diffamation, de ne pas user de ce droit. Pareille procédure n'avait pas été engagée depuis le second empire :

M. Yves Farge, dans une déclaration, a d'ailleurs précisé :

« Mon défenseur vient de souligner à quel point cette décision est ahurissante. Ainsi, le Parquet de la Seine qui, depuis l'Empire, n'avait pris position dans des procès en diffamation, intervient, je dirai, d'une façon symbolique.

« Gêné dans un Jugement qui établit dans le procès Malafosse que j'ai fait tout mon devoir en dénonçant les profits organisés et protégés, le Parquet de la Seine fait peser tout le poids de ses rigueurs sur l'homme qui a déposé et qui a dénoncé les malversations.

« Je crois que tout cela est très grave, qu'au moment où les consommateurs de la classe ouvrière souffrent d'une pénurie comme jamais ils n'ont eu à souffrir, ils auront aujourd'hui la certitude que, pour défendre les trafiquants du marché noir on n'hésite pas à se solidariser avec eux ».

C'est alors que le Bureau Central des Pionniers s'est réuni afin de prendre position sur cette affaire comme il le fait chaque fois qu'il s'agit d'un de ses membres.

A l'unanimité, le Bureau décida d'intervenir en s'adressant d'abord à M. Bidault qui fut le Président du Conseil de Farge, à M. M. Ramadier, Président du Conseil et à M. le Garde des Sceaux. Des lettres et des télégrammes ont été envoyés. Nous reproduisons la lettre adressée à M. le Garde des Sceaux.

Le Président de l'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors.

à  
M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Paris.

« Monsieur le Ministre,  
Conformément à la décision prise le 10 juin dernier, j'ai réuni aujourd'hui le Bureau de notre Amicale.

Les membres de ce Bureau représentant 2.500 Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, répartis dans toute la France, mais groupés principalement dans la Drôme, l'Isère et à Paris, ont pris connaissance de l'article paru dans le « Progrès de Lyon » et du jugement concernant l'affaire Yves Farge-Malafosse.

Indignés par le rebondissement invraisemblable de cette affaire, ils m'ont chargé de vous écrire sans délai avant de prendre toutes mesures qui paraîtront utiles pour alerter l'opinion publique sur ce scandale.

Il vous sera facile, M. le Ministre, d'obtenir le texte du jugement.

Nous vous transmettons, ci-joint, la copie du texte récemment paru dans le « Progrès de Lyon ».

Vous aurez ainsi une idée très nette de la situation.

Quant aux Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, ils n'admettent pas qu'un des leurs, qui n'avait d'autre programme que le dévouement au bien public, soit ainsi attaqué.

Il leur apparaissait que le Jugement avait été rendu en pleine connaissance de cause, par des Magistrats honnêtes et impartiaux et qu'en bonne logique M. Malafosse, devait être poursuivi à la suite de la condamnation prononcée contre lui.

Or, ils constatent qu'il s'est trouvé un Parquet qui, méprisant les honnêtes gens, la République et ses Ministres, se substitue à un particulier coupable pour attaquer un homme reconnu innocent.

Je veux espérer, Monsieur le Ministre, que vous vous pencherez sur cette affaire avec toute l'attention qu'elle mérite.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération et l'assurance de mes sentiments les plus respectueux ».

signé : CHAVANT.

Actuellement, l'affaire en est là.

Nous sommes prêts à continuer à porter à la connaissance des Pionniers du Vercors et du public tous les dessous de cette affaire.

Depuis l'époque de notre intervention nous avons pu lire un livre de notre ami Farge « Le Pain de la Corruption » dans lequel il précise ses accusations en exposant le mécanisme des vastes opérations frauduleuses.

Réaction immédiate : l'adversaire a répondu en attaquant Farge devant les Tribunaux sous prétexte qu'il n'avait pas, dans son livre, fait insérer le communiqué de la Commission Parlementaire qui déclarait que pas un seul parlementaire ne pouvait être impliqué dans ce scandale dénoncé par Farge.

Nous avons dit que la partie adverse attaquait notre ami Farge. Ce n'est pas exact, elle a annoncé qu'elle l'attaquait. Mais elle n'en a rien fait car il y a encore des Juges en France.

On a voulu faire du bruit à l'aide des journaux, on a annoncé des procès sensationnels, mais on ne fait rien.

Et le public, après avoir pris connaissance de la feuille quotidienne, croit ainsi que Monsieur Untel, impliqué dans le scandale, est innocent puisqu'il ne craint pas de faire appel aux Tribunaux.

## A PROPOS DE LA CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Le Secrétariat du Bureau Central soucieux de renseigner les nombreux camarades du Vercors qui désirent obtenir la Carte de Combattant de la Résistance s'est adressé une fois de plus aux services intéressés de l'Isère et de la Drôme.

Vous trouverez ci-après le texte de la lettre que le Secrétaire de l'Amicale des Pionniers du Vercors a écrite aux deux Officiers départementaux des Anciens Combattants et Victimes de la guerre et les réponses qui lui ont été faites :

Le Secrétaire de l'Amicale à M. le Secrétaire général de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Monsieur le Secrétaire général, J'ai l'honneur de vous demander si vous n'avez pas encore reçu les décrets d'application concernant l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

J'ai dans mon bureau un nombre assez important de demandes de cartes de Combattants Volontaires établies par les Anciens du Vercors qui insistent fréquemment pour connaître la suite donnée à leurs démarches.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sincères remerciements et l'assurance de ma plus haute considération.

Office des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de la Drôme, à Monsieur le Secrétaire de l'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 3 novembre 1947, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le décret d'application de la loi relative à la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance n'étant pas encore paru, toutes les demandes de cette nature sont en instance à l'Office Départemental.

D'autre part, en ce qui concerne les demandes formulées par les Anciens du Vercors et qui sont en instance au siège

de votre Association, il est nécessaire de me transmettre celles dont les intéressés sont domiciliés dans la Drôme. Si parmi les demandes qui sont en votre possession certaines émanent d'intéressés ayant leur domicile dans des départements autres que la Drôme, il y a lieu de les adresser à l'Office Départemental de résidence des demandeurs.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général  
de l'Office :  
Signé : Illisible.

Le Secrétaire Général de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de l'Isère à Monsieur le Secrétaire des Pionniers du Vercors, Grenoble.

J'ai l'honneur d'accuser réception à votre lettre du 3 novembre courant, concernant l'attribution de carte de combattant aux volontaires de la Résistance.

Aucune instruction récente nous permet d'accepter les demandes, ni de renseigner utilement les postulants qui ont leur dossier établi depuis plusieurs mois et en instance dans divers organismes de résistance.

Le Secrétaire Général  
de l'Office :  
Signé : Illisible.

Le Secrétaire Général de l'Office de l'Isère ne réclame pas les dossiers.

Celui de la Drôme demande qu'ils lui soient envoyés.

Nous sommes d'avis de les garder et nous les garderons en attendant de nouvelles instructions car nous savons que ces dossiers s'avèreront incomplets.

Si nous les envoyons aux différents Offices ils nous seront retournés tôt ou tard. Il n'apparaît donc pas nécessaire de gaspiller temps et argent.

Nous gardons par conséquent les dossiers en attendant qu'à Paris on veuille bien se décider à travailler sérieusement la question.

## NÉCROLOGIE

Le jeudi 27 novembre 1947, à 9 h. 45, ont été célébrées à Meylan les obsèques de Robert Fugier, jeune résistant mort au Vercors.

Robert Fugier avait été envoyé de Grenoble à St-Martin-en-Vercors avec son camion chargé de vivres.

Au lieu de redescendre dans la ville où l'attendait ses chefs, il accepta, le 14 juillet 1944, d'aller à Vassieux pour y effectuer des transports.

Son intention était d'ailleurs de rester parmi nous puisqu'il avait dit à son père : « Tu sais papa, si tu ne me vois pas rentrer, ne t'inquiète pas. Je resterai là-haut si la bataille se déclenche ».

Il parvint à Vassieux jusqu'au terrain d'aviation où il fut mortellement blessé près de son camion en flammes.

Il mourut à l'hôpital de St-Martin-en-Vercors. Comme il n'avait pas de pièce d'identité et comme il n'appartenait pas à une unité du Vercors, il fut enterré comme inconnu.

De patientes recherches permirent de retrouver les infirmières qui l'avaient soigné et son voisin de lit, son identité fut retrouvée quand notre amie Cécile Goldet qui l'avait soignée jusqu'au dernier moment l'eut reconnu.

L'exhumation confirma.

Au cours des obsèques, auxquelles assistait une délégation des Pionniers de Grenoble, notre secrétaire Herbaut prononça quelques paroles, au nom des Pionniers.

## LECTEURS !

Adressez-nous vos suggestions et vos avis.

Vous nous aiderez à faire de ces modestes feuilles "VOTRE BULLETIN".

## CERTIFICAT NATIONAL F. F. I.

A l'heure actuelle, l'autorité militaire a précisé :

1° Que la carte F.F.I. n'avait plus que la valeur d'un souvenir.

2° Que les attestations délivrées par les Organisations de Résistance (en ce qui concerne le Vercors les attestations délivrées par le capitaine Herbaut) n'avaient plus de valeur officielle.

3° Que les attestations délivrées par le Général commandant le Corps d'armée cesseraient prochainement d'avoir une valeur officielle.

4° Qu'un certificat national F. F. I. pourrait être délivré aux anciens de la Résistance qui en feraient la demande et que ce certificat national F. F. I. serait la seule pièce ayant une valeur officielle.

Il est même précisé qu'un exemplaire en sera adressé par les services compétents aux organes qui détiennent les pièces matricules des demandeurs.

Ainsi donc, le certificat national F. F. I. pourra être considéré comme un extrait du livret matricule ou comme un état signalétique et des services militaires pour le temps d'appartenance aux F. F. I.

Il est particulièrement recommandé de ne jamais se dessaisir de l'original du certificat national F. F. I. Il convient, sitôt en possession, d'en faire plusieurs copies certifiées conformes. Ces copies seront toujours acceptées par les autorités civiles et militaires.

Pour obtenir ce certificat national F. F. I., il faut :

A. demander les imprimés nécessaires à la Section des Pionniers du Vercors à laquelle on appartient ;

B. Rédiger la demande et l'envoyer par l'intermédiaire de la Section, ou encore, en cas d'extrême urgence, l'adresser directement au Secrétariat Central.

Généralement, un délai minimum d'un mois sera nécessaire pour obtenir satisfaction.

En principe, tous les combattants des maquis et les organisateurs ont droit à ce certificat.

Il faut toutefois tenir compte de ce que les imprimés nécessaires ont été distribués en nombre nettement insuffisant et de ce que la Commission départementale va brusquement se trouver submergée par des milliers de demandes.

C'est pourquoi nous demandons aux Secrétaires des Sections d'en distribuer d'abord aux plus pressés (militaires susceptibles d'être appelés ou rappelés sous les drapeaux, victimes de la guerre, familles des victimes, militaires sous les drapeaux, fonctionnaires).

Dès que possible nous ferons parvenir aux Sections tous les imprimés qu'elles demanderont.

Il y lieu de prévoir que les anciens combattants du Vercors qui ne feront pas partie de l'Amicale demanderont la délivrance du certificat national F.F.I. auquel ils ont également droit.

Comme le capitaine Herbaut, notre Secrétaire de la Permanence est actuellement le seul officier habilité à présenter les dossiers puisqu'il délivre les attestations jointes, il ne peut être question de refuser un service à ceux qui n'ont pas voulu ou qui n'ont pu faire partie de l'Amicale.

Il conviendra donc de leur donner satisfaction en leur faisant comprendre l'intérêt de l'adhésion à l'Amicale. Pour ceux qui, malgré tout, ne pourraient ou ne voudraient pas adhérer à l'Amicale, il conviendra de réclamer une somme de 30 frs pour les frais de correspondance et de secrétariat.

A noter, que le certificat national F.F.I., dont la délivrance est déjà en cours actuellement par l'autorité militaire, n'a rien de commun avec la carte de Combattant Volontaire de la Résistance, carte dont la délivrance paraît actuellement renvoyée aux calendes grecques.

## CHRONIQUE DES DISPARUS ET NON IDENTIFIÉS

Comme il l'a été dit dans le précédent bulletin, nous publions et nous publierons des listes de disparus et de non identifiés, avec les renseignements que nous possédons sur chacun d'eux en demandant à tous ceux qui les ont connus de nous dire ce qu'ils savent.

Le moindre indice peut suffire pour orienter les recherches dans la bonne voie.

Il a été exhumé au cimetière militaire de Vassieux les restes d'un corps dont voici le signalement :

Taille 1 m. 72 à 1 m. 75, pantalon vert, forme chasse ; guêtres montantes jusqu'aux genoux ; chaussures civiles montantes, talons métal ; une montre homme type punaise n° 97.252 marque Jupiter nickel chromé avec chaîne à maillons très fins.

N'a pas été identifié, un combattant du Vercors fusillé à Varcès en cherchant à sortir par la face Est du Vercors. C'est un homme grand, blond, paraissant 25 ans, avait un pantalon marin évasé au bas.

## ATTENTION !

Ce bulletin est le dernier de l'année 1947.

Renouvelez votre abonnement 1948 sans tarder.

Malgré l'augmentation des prix survenue depuis début 1947 Le "PIONNIER DU VERCORS" continuera à vous être servi au prix modique de **100 frs pour 1 an.**

En outre le bulletin parviendra à tous les abonnés par la poste de telle sorte que chacun l'ait en main dès parution.

Sa présentation en sera améliorée, Son contenu d'un intérêt accru.

**ABONNEZ-VOUS SANS TARDER** auprès de votre section ou pour les isolés à la permanence, 1, rue de la Liberté, Grenoble. C. C. P. Lyon 2127.15.

COUTURE TRICOT

**“MODERNA”**

Mesdemoiselles GUILLOT  
VILLARD-DE-LANS (Isère)

Vêtements de Sports  
Laines de Marque

Robes & Manteaux

**Janine**  
COUTURE

23, rue Jacquemart  
ROMANS (Drôme)

CHAUSSURES LUXE  
SPORT et TRAVAIL

V<sup>ve</sup> J<sup>h</sup> RAVIX

VILLARD-DE-LANS  
Tél. 25 (Isère)

«A la Confiance»  
BIJOUTERIE - HORLOGERIE

**P. DELORME**

32, Rue Jacquemart  
ROMANS (Drôme)

**Grand Café  
de Marseille**

Etablissement de 1<sup>er</sup> Ordre

ROMANS

Tél. 1.01

CHAUSSURES  
DE ROMANS

**Maurice DONNADIEU**

Rue Jacquemart  
ROMANS

Un Livre d'Actualité !  
**VERCORS**  
HAUT-LIEU DE FRANCE  
par le Command. Pierre TANANT  
Le volume sous couverture  
illustrée : Prix 190 frs  
En vente dans toutes les librairies  
et aux Editions ARTHAUD  
Grenoble

CHEMISERIE

**Willy**

Bonneterie - Lingerie

17, rue Côte-des-Cordeliers  
Tél. 3.55 ROMANS

A LA CHAUSSURE DE ROMANS

Location de Skis - Luges - Patins à Glace

**Marcel GIRARD**

VILLARD-DE-LANS

Tél. 119



GRAVURE SUR MÉTAUX

**C. GAUTIER**

10, rue Montorge, Grenoble  
(en face Ets Gabriel Gay)

TIMBRE CAOUTCHOUC

GRAVURE INDUSTRIELLE A LA MACHINE

CAFÉ DE LA  
RÉSISTANCE

**HUON Noël**

72, Place Jean-Jaurès  
ROMANS (Drôme)

CHARCUTERIE

**A. JOURDAN**

28, Place Maurice-Faure  
ROMANS (Drôme)

Bar - Restaurant

**Au Rosbif**

9, rue Etienne-Marcel, 9  
GRENOBLE  
CUISINE SOIGNÉE

**ROUFFIA**

**SPORTS**  
TOUT L'EQUIPEMENT SPORTIF

15, rue Mathieu de la Drôme  
ROMANS (Drôme)

T. S. F.  
Électricité Générale

**BARRIER**

47, Grande-Rue, 47  
BOURG-de-PÉAGE  
(Drôme) Tél. Romans 5.98

ENTREPRISE

**BRAGI**

TRAVAUX PUBLICS

VILLARD-DE-LANS

**Mme CANAUD**

— CAFÉ —  
ÉPICERIE

SASSENAGE

**DIDIER &  
RICHARD**

Librairie — Papeterie

Grande-Rue  
GRENOBLE

Machines et Outillage  
Modernes

Louis VINGENT  
Maurice VINGENT & C<sup>ie</sup>

8, Place de la Gare et  
39, Rue Casimir-Brenier  
GRENOBLE

**Lux-Sports**

CHAUSSURES

45, Cours Berriat  
GRENOBLE

## ALASKA FOURRURES

La Maison se recommande par son Choix  
Sa Qualité - Ses Prix

J. CAMPOURO

21, Rue Mathieu-de-la-Drôme, ROMANS

Téléph. 831

Même Maison : 4, Rue St-Maurice, ANNECY

SERVICE RAPIDE  
TRANSPORTS  
TERRESTRES  
MARITIMES  
DÉMÉNAGEMENT

## MUTTE

11 et 13, Rue du Polygone — GRENOBLE

Téléphone 4.47 - 2.25 - 48.48

### Hôtel Moderne

THÉO RACOUCHOT

VILLARD-de-LANS

Ses spécialités

### SPLENDID — HOTEL

CHARVET, Propriétaire

VILLARD-DE-LANS

Téléph. 47

## CRÉDIT LYONNAIS

Agence de VALENCE

Sous-agences : ROMANS, MONTÉLIMAR, CREST  
PIERRELATTE, PRIVAS, TOURNON, LE CHEYLARD

Toutes Opérations de Banque et de Bourse

## CAFE DU NORD

BISET Frères - Robert SORO Succ<sup>r</sup>

PLACE MAURICE-FAURE - ROMANS

Tél. 38

## Chapeaux MOSSANT

— ROMANS —

## “RODY”

CHAUSSURES  
SANDALETTES

16, Rue d'Estienne-Dorge, BOURG-de-PÉAGE

Tél. 11.24

(Drôme)

### Comptoir Dauphinois du Pneu

Joseph TESSARO

86, Cours Jean-Jaurès. 86

— GRENOBLE —

### NOUVEL-HÔTEL

PERDRIX, Propriétaire

VILLARD-DE-LANS

Téléph. 34 (Isère)

— TOUT CONFORT —

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - VIN EN GROS

M<sup>ME</sup> V<sup>VE</sup> LÉON PICOT

SAINT-MARCELLIN (Isère)

Téléph. 46

Téléph. 46

### Camazade du Vercors

Si tu as une consommation ou un repas à  
prendre, au lieu d'aller n'importe où, va au

## Grand Café-Brasserie-Restaurant

angle Avenue Félix-Viallet et Bd Gambetta  
GRENOBLE

Téléph. 12.09

POISSONNERIE  
PEAGEOISE

BERNE

Télé. 6.09

## LE RICHELIEU

Propriété de l'Amicale des Pionniers du Vercors  
BERNARD Gérant, Chef de Cuisine

Ses apéritifs Sa cuisine Sa cave

Siège de : l'Association des Boulistes Grenoblois